



STOP AU RECUL COMPLET ET TOTAL DE NOS DROITS ET GARANTIES !

Montreuil, 20/10/2017

Signez la pétition (au dos)

Le Directeur général vous a annoncé, via Ulysse, les évolutions pour les années 2018 et suivantes en matière de mutations et premières affectations.

Vous n'êtes pas dupes et, comme la CGT Finances Publiques, vous avez bien compris que ces " évolutions " sont purement et simplement la perte de vos garanties concernant la mobilité choisie.

L'affectation au département laissera place à la partialité des DDFiP et DRFiP que ce soit géographiquement dans le département, mais aussi au niveau de vos choix de missions, ne serait-ce que par la justification de nécessité de service.

Donner une priorité aux internes dans le département, même si elle peut paraître séduisante, met fin à la règle de l'ancienneté qui a l'avantage d'être comprise. Parce qu'elle est précise, transparente et surtout appliquée pour tous et sur tout le territoire, elle permet une véritable défense des droits des agents à l'inverse d'affectations arbitraires et au choix.

Les délais de séjours de 2 ans ou de 3 ans, selon les cas, vont inexorablement être un frein à la mobilité choisie, à la promotion interne et dégrader vos conditions de vie au travail.

Promettre une parution des mouvements "aboutis" plus tôt, vous fait perdre votre droit à être défendu par la suppression du rôle des CAP Nationales.

Toutes ces mesures, sous couvert de cynisme et d'hypocrisie du Directeur Général vous affirmant penser à votre intérêt, sont à mettre en lien avec les restructurations, les fermetures de poste et les suppressions d'emplois. Elles auront donc des conséquences graves sur tous les agents, y compris ceux qui, aujourd'hui, ne souhaitent pas changer d'affectation qui seront touchés, à terme, par des restructurations.

**Vos garanties, votre mobilité et vos perspectives d'évolution sont attaquées ;
la Direction générale veut des agents taillables et corvéables à merci.**

Pour la CGT Finances Publiques, c'est par la mobilisation que nous pourrons ensemble empêcher la mise en œuvre de ces mesures mortifères.

La CGT Finances Publiques vous invite, dans un premier temps, à signer massivement cette pétition pour :

- > Le retrait immédiat des propositions de la Direction Générale ;**
- > La consolidation et l'amélioration de nos droits et garanties en terme de mutations.**

SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr - cgt@dgfip.finances.gouv.fr - t : 01.55.82.80.80 - f : 01.48.70.71.63